



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 5 avril 2023

Nombre de délégués
En exercice : 21
Présents : 15
Excusés : 6

Convocation : 27 mars 2023
Date affichage : 17 avril 2023

L'An deux mille vingt-trois, le cinq avril à vingt heures, le Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaients présents : Messieurs Jean-Pascal FICHERE, Antony BOURCET, Jean TERY, Christian LAGALICE, Michel BENESSIANO, Stéphane CHAMPANHET, Philippe DEGAY, Dominique DEWALLY, Gérôme FASSETNET, Jean-Noël GARNIER, Gilbert LAVRY, Jean-Claude PICHON, Marc SCHMIEDER ; Mesdames Pierrette BUSSIERE, et Maryline MIRAT.

Etaients excusés / absents : Messieurs Olivier MEUGIN, Alain DEBIOLT, Christophe DUGOIS, Jacques LAGNIEN ; Séverine CALINON et Cyriel JEANNEAUX.

Secrétaire de Séance : Monsieur Stéphane CHAMPANHET

Délibération n° 05042023-3bs

OBJET : Modification du tableau des effectifs – Transformation, suppression et création de postes

Vu le code général des collectivités territoriales, et en particulier les articles L2313-1 et L2313-3,

Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 16 septembre 2020, attribuant délégation en matière de personnel au Bureau Syndical, et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, de postes permanents du personnel titulaire et contractuel du SICTOM de la zone de Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Le Président **PROPOSE** :

1/ de regrouper des postes à temps partiel disponibles en un temps complet sur 1 poste de ripeur dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet,

2/ Dans le cadre du recrutement d'un chauffeur-ripeur sur un poste vacant d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet, recruté sur un poste d'adjoint technique compte tenu de son expérience professionnelle, de supprimer le poste d'origine et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2023,

3/ Compte tenu du départ en retraite d'un agent et des besoins du service déchèteries, de supprimer le poste d'origine d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet et de créer un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux de 31,90 heures,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau Syndical :

- **TRANSFORME** deux postes de ripeur d'adjoint technique de 28 heures et de 7 heures en un poste de ripeur dans le cadre d'emploi des adjoints techniques à temps complet, à compter du 5 avril 2023,
- **CREE** un poste de chauffeur-ripeur dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet à compter du 6 mars 2023, et **SUPPRIME** un poste de chauffeur-ripeur d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet.
- **CREE** un poste de gardien de déchèterie dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux de 30,23 heures, à compter du 5 avril 2023 et **SUPPRIME** un poste de gardien de déchèterie d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- **CREE** un poste de référent du tri dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps complet à compter du 5 avril 2023,

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 039-253900633-20230405-05042023_3BS-DE





Filière	Grade/Emploi	Catégorie	Temps de travail	Nombre de postes	ETP	Postes pourvus	Postes pourvus par			Postes vacants
							Titulaire	CDI	CDD	
Administrative	Attaché	A	35 heures	1	1	1	1	0	0	
	Attaché principal	A	35 heures	1	1	1	1	0	0	
	Direction	A	35 heures	1	1	1	1	0	0	
	Rédacteur	B	35 heures	1	1	1	1	0	0	
Administrative	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35 heures	2	2	2	2	0	0	
	Cadre d'emploi des adjoints administratifs (en cours de recrutement)	C	35 heures	1	1	1	1	0	0	
	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35 heures	1	1	1	1	0	0	
Animation	Adjoint d'animation	C	35 heures	0	0	0	0	0	0	
	Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	35 heures	3	3	3	1	2	0	
	Cadre d'emploi des adjoints techniques (en cours de recrutement)	C	35 heures	1	1	1	1	0	0	
	Adjoint technique	C	7 heures	1	0,2	0	0	1	1	
Technique	Adjoint technique	C	35 heures	9	9	9	0	9	0	
	Adjoint technique	C	28 heures	0	0	0	0	0	0	
	Adjoint technique	C	21 heures	1	0,6	0	0	1	1	
	Adjoint technique	C	14 heures	2	0,8	0	0	2	2	
	Adjoint technique	C	31 heures	1	0,89	1	1	1	0	
	Adjoint technique principal 1ère classe	C	35 heures	20	20	20	20	0	0	
	Adjoint technique principal 1ère classe	C	34,32 heures	1	0,96	1	1	0	0	
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	31,90 heures	1	0,91	1	1	1	0	
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	34,41 heures	1	0,98	1	1	1	0	
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	35 heures	17	17	17	4	4	9	
Technique	Adjoint technique principal 2ème classe	C	14,5 heures	1	0,41	1	1	0	0	
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	21,75 heures	1	0,62	1	1	1	0	
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	30,5 heures	1	0,87	1	1	1	0	
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	34,32 heures	1	0,96	1	1	0	0	
	Agent de maîtrise	C	35 heures	4	4	4	4	0	0	
	Agent de maîtrise principal	C	35 heures	3	3	3	3	0	0	
	Technicien	B	35 heures	2	2	2	1	1	0	
Technicien principal 1ère classe	B	35 heures	1	1	1	1	1	0		
TOTAL				80,00	76,20	76	43	6	27	4

